

SAMEDI
6
MAI
1944
84^e ANNEE
N° 37

Journal du Lot

1^{er} ORGANE DEPARTEMENTAL - Paraissant les mercredis & les samedis

Dr. : A. COURELANT †
(1868-1942)

CAHORS

ETAT-CIVIL

du 27 avril au 4 mai 1944

Naissances

Dufour Daniel, rue Wilson.
Oulès-Josiane, rue Wilson.
Nappe Hélène, rue Wilson.
Lade Paulette, place du Marché, 8.
Gipoulou Jean-Louis, rue Wilson, V.
Publications de mariages
Prigent Pierre, second maître timonier, et Viol Marie, cultivatrice.
Barbert Pierre, étudiant en médecine, et Delcros Yvette, étudiante.

Mariages

Reutenauer Lucien, négociant, et Baradin Lucette, s.p.
Azam André, monteur en chaussures, et Bouysset Raymonde, s.p.
Saurat Olivier, chef aux Chantiers, et Parazines Suzanne, secrétaire.
Desrioux Yves, contrôleur à l'O.N.I.C., et Vergnolles Odette, coiffeuse.

Décès

Goulard Marie, Vve Mandelli, s.p., 80 ans, rue Martel-Baudel.
Dilhac Philippine, s.p., 67 ans, rue Wilson.
Grat Elise, épouse Graves, s.p., 49 ans, rue Wilson.
Sazot Elodie, épouse Gonzalès, s.p., 42 ans, rue Martin-Baudel.
Bergougnoux Marius, cult., 42 ans, rue Wilson.

EXPOSITION D'ART

Mlle Y. Bretonneaux, le distingué professeur du Lycée Clément-Marot, expose en ce moment une série de ses travaux de dessin à la plume et au fusain où s'affirment toute la sensibilité et le talent de l'artiste. Cette exposition a lieu dans l'ancienne galerie Francis (Magasin de radio Magné, boul. Gambetta, face aux Messageries Kolb).
D'ores et déjà nous invitons nos lecteurs à visiter cette exposition dont nous reparlerons dans un de nos prochains numéros.

RECENSEMENT

des hommes âgés de 16 à 60 ans et des femmes, sans enfants, âgées de 18 à 45 ans

La Mairie de Cahors communique : En vue de dénombrer les personnes qui sont soumises aux dispositions de la loi du 1^{er} février 1944, relative au Service du Travail, le Gouvernement a décidé de faire procéder au recensement des hommes âgés de 16 à 60 ans, et des femmes, sans enfants, âgées de 18 à 45 ans.

A cet effet, tous les hommes nés entre le 1^{er} juillet 1894 et le 30 juin 1928 ; toutes les femmes, sans enfants, nées entre le 1^{er} juillet 1899 et le 30 juin 1926, doivent se présenter à la Mairie de Cahors, premier étage, aux jours indiqués ci-dessous, et dans l'ordre suivant :

Judi 4 mai, lettres de A à F.
Vendredi 5 mai, lettres de G à O.
Samedi 6 mai, lettres de P à Z.
Sont soumis à cette obligation les Français et ressortissants français, les étrangers, les apatrides, des deux sexes. Les intéressés devront être munis de leur carte d'identité et de toutes les pièces justifiant de leur activité ou de leur situation.

Un certificat de recensement sera délivré et tiendra lieu de contrôle, notamment lors de la remise des titres d'alimentation du mois de juin.

RÉDUCTION

DE LA PRESSION DU GAZ

En raison de la diminution de ses approvisionnements en charbon, la Compagnie du Bourbonnais, en accord avec la Municipalité, est actuellement dans l'obligation de réduire à une valeur excessivement faible la pression du gaz en dehors des heures de repas.

Le gaz sera fourni aux heures suivantes : 7 h. à 8 h. ; 10 h. 30 à 13 h. ; 18 h. 30 à 20 h.

Pour éviter les accidents, les abonnés sont invités à surveiller leurs appareils d'utilisation et à fermer les robinets en dehors des heures ci-dessus.

POUR LES ARTISANS

Tôles. — A partir du 1^{er} mai 1944, l'achat de tôles sera subordonné à la remise par l'acheteur d'une autorisation d'inscription de commande. Cette autorisation d'inscription de commande qui sera désormais désignée dans l'avenir sous le nom de « droit tôle » devra être jointe à la monnaie-matière assez ordinaire.

En attendant, les artisans ne disposant pas de stock de réserve, les tôles pourront être achetées pendant la période s'étendant du 1^{er} au 15 mai sous « droit tôle » jusqu'à un tirage représentant 1/6 des achats cumulés d'acier des mois de février, mars et avril, sans pouvoir dépasser 100 kg.

Consommateurs. — Les consommateurs sont invités à se faire inscrire ou réinscrire, avant le 15 mai, chez le cordonnier de leur choix, à l'aide du ticket « S » de couleur rose de leur carte d'articles textiles de 1943. Cette inscription leur donnera droit à un nouveau ressemelage à partir du 1^{er} juillet 1944.

Ne peuvent être inscrits les enfants en bas-âge, porteurs des cartes d'articles textiles « L » et « B ».

SECOURS NATIONAL

Croisade de l'Air pur

Nous aurions désiré mettre en vente, pour la Croisade de l'Air pur, des vignettes spéciales sur les colonies de vacances, mais la pénurie de papier nous oblige à ne vous proposer que des bons de solidarité à 5 fr. et à 10 fr.

Acheter un bon de solidarité à 5 fr., c'est assurer deux heures de vacances à un enfant.

Obsèques

Mardi ont été célébrées les obsèques de Mme Gonzalès, décédée à Cahors à l'âge de 45 ans, après une douloureuse maladie.
Elle était la mère de Mlle Jeanne Gonzalès, employée à l'Imprimerie du Journal du Lot, à qui nous adressons, ainsi qu'à toute la famille, nos sincères condoléances.

LE MIRACLE FRANÇAIS

— C'est lui ! — Ce n'est pas possible... Mais si... L'uniforme kaki... c'est lui ! Je vous dis que c'est lui... Ainsi, dans la capitale, s'interpellaient des gens qui, une seconde plus tôt, ne se connaissaient pas. C'est qu'il leur avait semblé reconnaître, passant devant eux dans sa large voiture noire qu'escortaient des motocyclistes, le Chef de l'Etat, leur Chef, qu'ils n'avaient pas vu depuis quatre ans. Pensez donc : quatre ans ! Et pensez aussi à l'accumulation d'événements qui, dans ces quatre ans, a tenu !

La voiture passa... Elle déboucha de la Bastille. Elle allait vers l'Hôtel-de-Ville. Partout les mêmes exclamations : « C'est lui ! » Et partout, sur le moment, comme en écho, la même dénégation spontanée : « Ce n'est pas possible... »

Mais, dès midi, on put, avec joie, se rendre à l'évidence : c'était lui. Le Maréchal, rompant le vœu de haute solitude qu'il s'était infligé dans la minuscule capitale du Centre de la France, était venu dans la capitale authentique pour y rendre un symbolique et poignant hommage aux morts de la « Grand-Ville ».

Ah ! l'on peut dire que sur la « Grand-Ville » ce jour-là, un souffle grandiose a passé, et que des cœurs qui désespéraient, et que des courages qui étaient tout prêts à s'abattre, et que des âmes à la dérive se sont tout à coup retrouvés. « C'est lui ! Il est là ! »

Eternel miracle du génie français, qui saura toujours, même dans les pires circonstances, se survivre à condition qu'il ait trouvé l'homme, le héros en qui s'incarner, Paris, privé du Maréchal depuis quatre ans, et qui peut-être s'endormait secrètement de ne point l'avoir dans ses murs, car Paris est ville orgueilleusement consciente de sa primauté spirituelle. Paris, brusquement, s'est rendu compte que son Chef l'aimait, le chérissait, qu'il restait près de son cœur et qu'à l'instant où il souffrait, Lui se trouvait là.

Il y a, dans la vie des peuples, des circonstances miraculeuses — les uns diront des hasards ; les autres, des signes de la Providence... Bornons-nous à constater ceci, qui a sa splendide valeur dynamique, qui est un acte de foi dans la pérennité de la patrie.

Paris, qu'on prétendait parfois en proie au mauvais souffle du parti-pris rancunier, au doute, à la déflection mentale ; qu'on nous présentait comme le Paris agité du temps de la Fronce ; Paris s'est subitement retrouvé.

Voyant paraître le Chef qu'il s'est donné et à qui il s'est donné — mais dont il était privé depuis juin 1940 — Paris s'est à nouveau donné à lui dans un immense élan d'enthousiasme. Paris est venu à lui, s'est jeté vers lui, Paris l'a acclamé de ses centaines de milliers de poumons. Le pacte tient entre le Maréchal et sa capitale. La France reste intacte. Au beffroi de l'Hôtel-de-Ville, pendant que le Soldat de Verdun était là, le drapeau tricolore flottait...

LE PREMIER MAI DES ABSENTS

Un éditorial de M. Philippe Henriot

M. Philippe Henriot, secrétaire d'Etat à l'Information et à la Propagande, a exprimé lundi soir, dans son éditorial du Radio-Journal de France, l'émotion qu'il éprouvait à s'adresser en ce jour du 1^{er} mai aux travailleurs français en Allemagne.

« Je voudrais, a-t-il dit, en commençant, qu'il vous soit réconfortant qu'une voix, venue directement de France, vous dise que la famille n'oublie pas ceux de ses enfants qui se trouvent loin d'elle. »

Puis, ayant rappelé aux ouvriers travaillant en Allemagne que leur labeur sert à la France et que ce n'est pas seulement la guerre entre l'Allemagne et les Soviétiques, mais aussi entre les Soviétiques et nous, il a poursuivi :

« Le bolchevisme, bien loin d'abolir la condition prolétarienne, l'a à ce point développée que le monde des Soviétiques n'est plus qu'une immense usine d'où l'on a banni des salaires et la liberté. »

L'orateur a conclu : « Ce premier mai, qui ressemble, cette année, à tous les autres jours, laissez-le, cependant, vous émuvoir par les souvenirs qu'il évoque. »

« Non pas le souvenir des « premier mai » des cortèges revendicatifs et des églantines rouges, mais le premier mai familial où l'on s'en allait cueillir les boîtes de muguet dans les forêts de l'Ile-de-France, le premier mai embaumé de lilas et tout sonore de cris joyeux d'enfant. La dure loi de fer d'aujourd'hui ne vous laisse pas que la mélancolique nostalgie de ces passés insouciantes et rieurs, elle nous a remis de force en face des tâches ingrates, mais fécondes. »

« Premier mai, fête du Maréchal, fête du travail, fête de la solidarité. »

« J'ai voulu que quelques instants de cette journée nous les passions ensemble, et mon ambition serait satisfaite s'il vous avait été un peu doux, pendant ces minutes, ouvriers de France, épars dans l'immense Allemagne, du Rhin à la Vistule et des rives de la Baltique aux bords du Danube, de recevoir, en ce premier mai, une bouffée d'air de chez nous. »

EDEN

Samedi et dimanche en soirée à 20 h. 30. Dimanche, deux matinées, Pierre Renoir dans *DERNIER ATOUT*. Complément et Actualités.

INFORMATIONS

COMMUNIQUE ALLEMAND

Le haut commandement des forces armées allemandes communique : De part et d'autre du Sereth moyen, sur un front étroit, les Soviétiques sont passés hier à l'attaque prévue, avec de puissantes forces d'infanterie et de chars et appuyés par un grand nombre d'avions de bataille. La percée escomptée a été déjouée par la farouche résistance et les contre-attaques immédiates des troupes allemandes et roumaines. Au cours de durs combats, 160 chars ont été détruits, dont 65 par les avions de combat et de bataille allemands et roumains, qui ont soutenu remarquablement l'armée de terre dans ses engagements. L'adversaire a subi de lourdes pertes en hommes.

Entre les Carpathes et le Dniestr supérieur, des attaques locales bolcheviques ont échoué. Les troupes hongroises ont anéanti plusieurs formations ennemies.

Au sud-ouest de Kovel, l'ennemi a poursuivi ses attaques avec des effectifs renforcés. Elles ont été repoussées après des combats acharnés. La 77^e escadrille d'avions de bataille, commandée par le colonel Bruck, titulaire de la croix de Chevalier de la croix de fer avec feuilles de chêne, s'est particulièrement distinguée lors des combats sur le front de l'Est.

Sur la tête de pont de Nettuno, plusieurs attaques ont été repoussées et l'adversaire a subi des pertes.

Sur le front méridional italien, on ne signale pas de combats importants. La nuit dernière, des avions de combat allemands ont bombardé efficacement des dépôts de munitions et de vivres ennemis sur la tête de pont de Nettuno. Des bombardiers américains ont effectué, hier, une attaque terroriste sur les quartiers d'habitation de la ville de Florence. Un grand nombre de maisons ont été détruites. La population a subi des pertes. Cinq avions ennemis ont été abattus.

La nuit dernière, quelques avions britanniques ont jeté des bombes sur l'ouest de l'Allemagne.

En peu de mots...

● On apprend d'Alger que le lieutenant-colonel Cristofini, ancien commandant de la Phalange africaine, qui avait été condamné à mort par un tribunal militaire illégal, a été passé par les armes.

● Selon un communiqué officiel, 3.587 personnes ont été tuées et 2.979 blessées au cours des attaques aériennes effectuées par les Américains les 4, 15, 21 et 24 avril, sur la capitale roumaine.

● L'éruption du Vésuve a entraîné la destruction de 11 villages et la dévastation d'un territoire vaste de 143 kilomètres carrés. 4.091 maisons ont été détruites. Les dégâts s'élevaient à un montant de 2 milliards de livres.

Office des Mutués, Combattants

Le Secrétaire Général aux Anciens Combattants communique :

Les invalides au titre de la guerre 1914-1918 et des expéditions postérieures au 11 novembre 1918, déclarées campagnes de guerre, en possession d'une pension pour maladie concédée à titre définitif à une date antérieure au 2 septembre 1939, peuvent, jusqu'au 1^{er} septembre 1944 inclus, en demander la révision pour aggravation, même s'ils ont fait déjà l'objet d'une décision de rejet fondée sur la seule forclusion. Les demandes doivent être adressées avant le 2 septembre 1944 au médecin-chef du Centre de Réforme du domicile.

Service du Travail obligatoire

L'Office départemental des Mutués et Combattants communique :

Les dispositions de la circulaire 612 de M. le Secrétaire Général à la Main-d'Œuvre, précisées par la circulaire N.O. B-421, stipulent que les fils des hommes « morts pour la France » sont dispensés du départ pour l'Allemagne. En conséquence, pour pouvoir justifier de leur qualité devant les commissions mixtes, les orphelins de guerre doivent demander d'urgence à l'Office Départemental des Mutués, Combattants, Victimes de la Guerre et Pupilles de la Nation, détenteur de leur dossier d'adoption, l'attestation officielle de leur titre d'orphelin de guerre.

Pour la constitution d'un stock familial de sucre

Une distribution exceptionnelle de sucre serait envisagée en vue de la constitution d'un stock familial. Rappelons qu'au début de l'été dernier, un supplément de sucre avait été distribué pour permettre la préparation des confitures.

Ouverture d'une cabine téléphonique

Le service télégraphique et téléphonique fonctionne officiellement depuis le 1^{er} mai dans la commune de St-Félix (Lot), canton de Figeac, qui vient d'être dotée d'une cabine téléphonique.

Notre savon de mai

Les rations de produits détersifs allouées aux consommateurs pour le mois de mai sont identiques à celles du mois d'avril.

PALAIS DES FETES

Samedi 6 mai, soirées 20 h, 15. Dimanche 7, deux matinées : 1^{re}, 14 h ; 2^e, 16 h, 30, soirées 20 h, 15. *L'ARLES-SENIENNE*, avec un bon Complément et France Actualités.

Chronique du Lot

LA DÉFENSE PASSIVE dans le Lot

Il faut se mettre dans les abris

Ici, nous en venons à la partie la plus importante de cet exposé que nous devons à la compétence obligeante de M. Jh. Maureille et nous ne saurions trop appeler l'attention du public sur la nécessité de bien observer des conseils basés sur des expériences trop cruelles et trop nombreuses.

— Il s'agit, lui disons-nous, de savoir exactement ce qu'il faut faire en cas de bombardement aérien pour se protéger le plus efficacement possible contre ses effets.

— Pour cela, nous répond-il, il faut savoir que l'éclatement des bombes produit un effet de souffle d'une violence telle que les vibrations de l'air ainsi provoquées se transmettent dix fois plus vite que le son. Ce qui explique par exemple qu'à une certaine distance on voit se briser une vitre avant d'avoir entendu le bruit de l'explosion... Les distances auxquelles se font sentir les effets du souffle varient naturellement suivant la puissance de la bombe. Avec des bombes ordinaires de deux cents kilos, les effets peuvent en être mortels à plusieurs centaines de mètres ! Tous les corps rencontrés par la vague du souffle sont fortement ébranlés, les êtres vivants sont tués par éclatement des viscères !

Les combattants savent qu'il faut se coucher et retenir sa respiration quand un obus tombe à proximité, parce qu'avant d'exploser, l'obus pénètre plus ou moins dans le sol. L'entonnoir ainsi formé dirige le souffle suivant la pente de ses parois, de sorte que bien aplati au sol on a la chance d'échapper aux effets les plus dangereux de l'explosion.

« Eh bien ! ce qu'il faut que le public sache, c'est que de telles précautions sont à peu près inutiles contre le bombardement aérien, la plupart des bombes étant à percussion immédiate et beaucoup plus puissantes que les obus. »

Vous voyez, continue M. Maureille, où il faut en venir. La seule précaution efficace pour être à l'abri du souffle c'est de se tenir au-dessous du niveau du sol, par conséquent dans une tranchée ou dans une cave. Soyez assurés que le no sous expose pas ici une théorie préconçue. Cette affirmation est basée sur une pratique trop souvent renouvelée, sur les tristes constatations que, on a eu, hélas ! de trop fréquentes occasions de faire ! Ces expériences ont confirmé partout que la plupart des victimes sont tuées par les effets directs ou indirects du souffle, auxquels échappent toujours ceux qui se trouvent protégés dans des tranchées ou dans des caves.

— Mais vous n'ignorez pas non plus la répugnance de bien des gens à descendre dans des caves où ils craignent d'être enterrés vivants, ou brûlés, ou noyés.

— Si, nous le savons... Mais enfin, il faut convaincre le public qu'un bombardement aérien l'expose à des risques entre lesquels il faut choisir. Ceux qu'il court en restant dans les immeubles ou en essayant de fuir au dehors sont beaucoup plus grands que ceux qu'il redoute dans les caves. Là seulement, il augmente considérablement ses chances de salut.

— Mais si l'immeuble s'effondre, — Alors, les habitants restés dans les étages sont absolument sûrs d'être écrasés sous les décombres. Ceux qui sont dans les caves ont beaucoup de chances d'être sauvés.

Les risques de noyade sont à peu près nuls car il est facile de bloquer de l'extérieur les conduites-mères d'eau. Les risques d'incendie et d'émouvement sont extrêmement réduits par l'organisation de secours. A Cahors, deux équipes de radio munies d'appareils spéciaux sont chargées du dépistage des emmurés ; des équipes de déblayeurs avec tout le matériel nécessaire sont chargées du sauvetage des victimes prises sous les décombres. On peut compter sur l'intervention immédiate d'au moins deux cents hommes. Les pompiers sont en mesure de mettre immédiatement trois moto-pompes en batterie. Ces moyens peuvent être considérablement et rapidement augmentés par la mise en train du plan départemental et du plan régional d'entraide, l'arrivée de secours spéciaux, comme ceux des trains S.I.P.E.C. et, au besoin, des équipes de mineurs de Carmaux.

Bref, nous dit M. Maureille pour conclure cette partie de son exposé, répéter que l'expérience montre que l'abri au-dessous du sol sauve, en moyenne, 50 personnes sur 51 et qu'on ne comprend pas par quelle aberration le public persiste à ne pas vouloir se protéger dans des abris. Seulement, comme je vous le montrerais, l'expérience prouve qu'il n'hésite plus à gagner les abris après avoir subi un ou plusieurs bombardements.

FOIRES DE LA SEMAINE

Lundi 8 mai. — Concots, Espédaillac, St-Pierre-Toirac, Les Junies, Labastide-Murat, Lacapelle-Marival, Les Quatre-Routes.

Mardi 9 mai. — Cabrerets, Castelnau-Montratrier, Payrac.

Mercredi 10 mai. — Caiarc, Favcelles, Latronquière, Montcuq, Puybrun.

Judi 11 mai. — Sauzet, Thémènes.

Vendredi 12 mai. — Caniac, Escamps, Marcihaac, St-Soz.

Samedi 13. — Cahors, Brengues, Cornac, Felzins, Montcabrier, Teyssieu.

La Culture des oléagineux

Séchage. — C'est du séchage que dépend en grande partie la qualité des graines.

A) Sur le champ : Une seule méthode donne à peu près satisfaction. Piquer le capitule, le dos tourné vers le haut, sur la partie inférieure de la tige rabattue à 1 m. du sol environ et taillée en biseau. Veiller à ce que la tige ne traverse pas le capitule.

B) Au hangar ou grenier : Plusieurs méthodes donnent satisfaction.

Avant tout, faire deux lots, l'un comprenant les capitules très mûrs, le second ceux qui le sont moins.

a) Couper le capitule en laissant un tronçon de tige de 10 cm. environ. Les étaler côte à côte sur le plancher, la face tournée vers le haut.

Eviter, autant que possible, de faire plusieurs couches car la dessiccation risque de se faire dans de mauvaises conditions, surtout si le temps est humide.

b) Laisser des queues de 30 cm., rassembler par bouquets de 8 à 10 capitules et les suspendre à cheval sur des fils de fer.

c) Une bonne méthode — à condition de disposer d'un grenier bien aéré — consiste à couper les capitules juste avant l'embasement de l'extrémité de la tige. Disposer les capitules de champ les uns contre les autres sur le plancher en les intercalant, les faces dirigées dans le même sens. On ménage ainsi des intervalles d'environ 5 cm. entre les capitules et des points de contact en nombre restreint et des surfaces de contact limitées. L'égrenage peut avoir lieu.

C'est ce procédé qui permet de loger le plus grand nombre de capitules au mètre carré.

Egrenage. — L'égrenage doit se faire au moment où le capitule est devenu souple, sans qu'il se casse ou qu'il ait commencé à moirir. Il faut compter 8 à 10 jours pour amener les capitules à l'état de dessiccation optimum.

Traité à ce moment, la graine sort de son alvéole sans entraîner des parcelles d'infertilité.

L'égrenage peut s'effectuer de différentes façons.

1^o A la batteuse ou au fléau.

Le produit obtenu est mélangé de graines et de débris divers, qu'il faut passer plusieurs fois au tarare.

2^o Par raclage sur une toile métallique tendue sur un support.

3^o Par frottement de deux têtes entre elles.

4^o Par choc, sur un grillage en bois, dont les éléments sont distants de 3 cm. environ.

Tenir le capitule par le bord et le frapper contre la grille, face en avant. C'est un très bon procédé, rapide. Si la dessiccation est à son optimum, les grains sont presque purs.

5^o Se servir d'une étrille à bœufs dont les dents sont usées. On obtient un produit assez pur, mais le procédé est lent. Passer le produit obtenu au tarare dès la fin de l'égrenage.

Séchage des graines. — Etaler en couches minces sur une aire aérée à l'abri des oiseaux et des rongeurs. Ne pas dépasser une épaisseur de 10 cm. Peler fréquemment ou brasser avec un râteau. Après un mois de dessiccation, repasser les graines au tarare et les étaler de nouveau en couches minces jusqu'au ramassage.

Ramassage. — Il se fait par un collecteur autorisé, librement choisi. Les taux autorisés n'entraînant aucune réfaction sont de 12 pour 100 pour l'humidité et de 2 pour 100 en ce qui concerne les impuretés.

Les graines traitées comme il a été décrit ci-dessus dans un local sain et aéré ne devraient normalement pas subir de réfaction après une dessiccation de 50 à 60 jours et être payées au poids accusé par la bascule.

N'insister qu'au moment de la livraison.

D'une façon générale, pour obtenir des rendements élevés et un produit de bonne qualité, il faut :

1^o Eviter la sécheresse autant que possible, par un semis hâtif, des binages et sarclages fréquents.

2^o Semer dru.

3^o Semer peu profond (3 cm. en moyenne).

4^o Utiliser que des graines de pieds-mères, choisis judicieusement.

5^o Ebourgeonner (tournesol seulement).

6^o Egrenner le plus tôt possible.

7^o Assurer une bonne dessiccation des graines.

ATTENTION AUX TERRAINS

« INTERDITS »

Dans la région de Mont-de-Marsan, une femme est entrée dans un champ de mines, malgré l'écriture interdisant le passage du terrain.

La femme a été tuée ; deux autres habitants qui avaient voulu courir à son secours ont été blessés gravement.

SAILLIE DES JUMENTS

La situation actuelle du cheptel chevalin et l'accroissement incessant des besoins en chevaux par suite de la diminution des moyens de traction mécanique commandent d'intensifier tout particulièrement la production chevaline cette année.

A la suite d'un appel pressant du Ministère, les agriculteurs possédant des juments sont invités d'en faire saillir le plus grand nombre afin de satisfaire à l'avenir et dans la mesure du possible les besoins départementaux tout en prévoyant une source appréciable de revenus.

Service des Pharmacies

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 7 mai et le lundi 8 mai jusqu'à midi par la pharmacie Lestrade.

CATHÉDRALE DE CAHORS
 Notre renommé compatriote, le R.P. Bessières, donne une série de conférences à la Cathédrale les 10, 11, 12, 13 et 14 mai, sur les Beautés et la civilisation. Ces conférences seront données à 20 h. 30, sauf celle du dimanche qui sera donnée à 17 h.

DATES D'EXAMEN
 Rectificatif
 L'inspection Académique communique :
 Les dates d'ouverture des sessions d'examens sont fixées comme suit :
 1° Pour le B.E., le B.E.P.S. (section générale) et les C.E. classiques et modernes du 1^{er} cycle : 31 mai ; 2° Pour le B.E.P.S. (sections spéciales) et les concours de recrutement des élèves-maîtres et élèves-maîtresses : 6 juin.
 A titre exceptionnel, les dates de clôture des registres d'inscription pour tous ces examens sont fixées au 6 mai.

Carburants
 La préfecture prévient les usagers de la commune de Cahors que la distribution des tickets de carburant pour le mois de mai 1944 aura lieu à la mairie de Cahors les 9 et 10 mai 1944 de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h. Une séance de rappel aura lieu au bureau du S.D.R.P.P., 4, place du Marché, le 22 mai 1944, aux mêmes heures.
 Il est rappelé aux usagers que les tickets non retirés ces jours-là seront perdus pour eux.

Les Sports
GRANDE MANIFESTATION SPORTIVE
DIMANCHE 7 MAI
 (Matchs de vétérans)
 Le public est invité à assister à la journée de clôture des Sections de Rugby et d'Association du Stade Cadurcien, qui se déroulera au Stade Lucien-Desprats.
 Les spectateurs verront évoluer pendant un premier match leurs favoris d'Association, tandis qu'un second match leur permettra de revoir pratiquer en rugby, pendant quelques instants, toutes les ficelles de leurs idoles de jadis, que tout le monde connaît bien et qu'il serait superflu d'énumérer.
 En lever de rideau, les équipes minimes des deux Sections seront présentées au public au cours de matches.
 Public cadurcien, à dimanche prochain. Lever de rideau à 14 h. Match d'Association à 15 h. ; match de rugby à 16 h. 30.

FIGEAC
Prudhomat
 Naissance. — Nous sommes heureux d'enregistrer chez les époux Mirat, forgeron à Bonneville, la naissance de Georges, leur troisième enfant. Nos compliments.
 Mariage. — Pendant la nuit, des inconnus ont pénétré dans la salle de la Mairie de Bonneville et déroché de menus objets.
 Arrivée d'évacués. — Sept réfugiés (2 femmes et 5 enfants), évacués de la région marseillaise, sont arrivés chez nous où ils ont pu s'installer dans des locaux encore inhabités. Chacun plaint ces malheureux que la guerre chasse du foyer familial. Réservons-leur bon accueil pour atténuer leurs souffrances.

GOURDON
Gramat
 Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'un quatrième enfant chez Mme et M. Poncet, avenue de la Gare. Félicitations aux parents et meilleurs vœux au bébé.
 Necrologie. — Nous apprenons avec peine le décès, dans sa 92^e année, de M. Léon Vitrac, ancien forgeron, avenue de la Gare.
 M. Vitrac était le doyen de la commune ; figure très aimable, il jouissait de la sympathie générale.
 Nous adressons à son gendre, M. Bouchaben, à ses petits-enfants et à M. et Mme Decros l'expression de nos sincères condoléances.
 Cinéma Olympia. — Samedi 6 mai à 20 h. « L'Eternel Retour », avec un bon complément et France Actualités.

Scuillac
 Cinéma Vox. — Samedi 6, dimanche 7 mai en soirée à 20 h. 15. Dimanche, matinée à 15 h. Arletty, Marie Déa, Jules Berry, Alain Cuny dans « Les visiteurs du soir ».
 Obsèques. — Dimanche dernier est décédé Mlle Albanie Lacombe, institutrice, à l'âge de 48 ans. Ses obsèques civiles ont eu lieu mardi 2 mai au milieu d'une nombreuse assistance. Condoléances attristées à toute la famille.
 Nous apprenons également le décès de M. Marcel Célié, décédé à l'hôpital de Gourdon, lundi 1^{er} mai. Nos sincères condoléances à toute la famille.

A vendre, à Cahors, MAISON 9 pièces, avec magasin, bon état, bien située.
 A Cahors, RESTAURANT, gros rapport, logement.
 Près de Cahors, MAISONS de voyage.
 A Mercuès, MAISON campagne et 1.500 m² terrain.
 Comptoir Immobilier, A. Tulet, 9, Allées Fénelon, Cahors, Tél. 74. Renseignements sérieux et exacts.

AVIS DE DECES
 Les familles CONTIOS, HONORÉ, DESPRATS, DELTHEIL et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **Madame Veuve Marie CONTIOS née DELTHEIL** décédée à Cahors le 4 mai 1944 dans sa 67^e année et vous prient de bien vouloir assister aux obsèques qui auront lieu samedi après-midi.
 Réunion maison mortuaire route de Toulouse.

AVIS DE DECES ET REMERCIEMENTS
 Madame Albert REYGNER, son fils, sa fille ; les familles REYGNER, CAPPELLE, BLAIN, BROUSTEIN (de Cahors), RAFFY et REYGNER (de Bordeaux), tous les parents et amis remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie dans la cruelle épreuve qu'ils viennent de traverser, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Albert REYGNER
 décédé tragiquement à l'âge de 36 ans.
 P.F.G., 71, Bd Gambetta, Cahors

REMERCIEMENTS
 Madame Veuve SAZOT ; Monsieur GONZALES et ses enfants ; Monsieur et Madame Henri GONZALES et leurs enfants ; Monsieur et Madame Robert MINVILLE ; Monsieur et Madame SAZOT et leurs enfants remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie en assistant aux obsèques de **Madame Elodie GONZALES née Sazot** décédée à Cahors dans sa 45^e année.

INDEFRISABLE sans APPAREIL
 sans Electricité, sans Chauffeur sur la tête. Plus de Fatigue pour la Cliente et ses Cheveux.
A la Maison POPOVITCH
 20 années de recherches pour donner le maximum de satisfaction

LES DEPURATIFS ET LES SPECIALITES
A. VINCENT de Grenoble à base de plantes des Alpes, préconisés dans les affections de la peau, maladies de la vessie, et des estomac, la bronchite chronique et les rhumatismes, sont des traitements faciles et éprouvés depuis de nombreuses années, même dans les affections les plus tenaces.
 Les lecteurs intéressés écrivent aux Laboratoires A. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondent gratuitement aux indications demandées. Visa : 2062-P. 6399.

VENTES ET ACHATS DE PROPRIETES
AGENCE CYRILLE VAISSIE
 2, rue Portail-Alban, 2
 Tél. 662 CAHORS R.C. 4365

COMPTOIR IMMOBILIER
ALBERT TULET
 9, Allées Fénelon, 9 - CAHORS
 VENTE A ACHAT D'IMMEUBLES - PROPRIETES FONDS DE COMMERCE - TERRAINS - GERANCE
 Tél. 74 - LOCATIONS - R. C. 5.304

ROUGEURS DÉMANGEAISONS SULFURINE DU D' LANGLEBERT
 Ancien Interne de l'Hôpital St-Louis
Maladies parasitaires de la peau. Bain soufré sans odeur, ou parfumé, action tonique et fortifiante-générale, effet stimulant sur la peau. Traitement préventif du rhumatisme. Toutes Pharmacies. Visa N° 1635 - P. 9913
 - 202 -
 Pub. R. T. W.

exp. COUESLANT, Le Co-gérant : PARAZINES U.O. 5-5-44

CHACUN SA PART
 Adapté de l'Anglais par LOUIS D'ARVERS
 N° 10
 Le garçon apportait le café. Quayne tendit à son invitée son étui à cigarettes.
 Elle en prit une et détourna, de parti pris, la conversation.
 Il était évident qu'elle ne voulait pas lui confier l'état de ses finances, mais il ne lui était que trop facile de deviner qu'elles n'étaient rien moins que brillantes. Il admirait son jeune courage et la façon de faire face à un présent plutôt dur avec une si belle confiance dans l'avenir. Elle l'intéressait. Si elle ne réussit pas, pensait-il, si son beau courage sombre sous les tempêtes de la vie, ce sera sans lâcheté ni défaillance.
 Il s'étonna de constater à quel point il lui serait pénible d'apprendre que tant de foi en l'avenir pouvait être déçue et il souhaita sincèrement de pouvoir l'aider.
 Pour ne pas être indiscret, il avait laissé dévier la conversation du sujet qui l'intéressait, mais il continuait d'y penser en lui-même jusqu'au moment où l'exode presque général des dîneurs sembla indiquer que le brouillard se dissipait.
 — Je crois que nous pouvons maintenant regagner nos domiciles respectifs, la rue semble enfin clarifiée, dit la jeune artiste.
 Ils descendirent pour se rendre mieux compte de la situation. Le brouillard avait, en effet, presque complètement disparu.

AVIS DE DECES
 Les familles CONTIOS, HONORÉ, DESPRATS, DELTHEIL et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **Madame Veuve Marie CONTIOS née DELTHEIL** décédée à Cahors le 4 mai 1944 dans sa 67^e année et vous prient de bien vouloir assister aux obsèques qui auront lieu samedi après-midi.
 Réunion maison mortuaire route de Toulouse.

PETITES ANNONCES
MACHINES A GONDRE SINGER
 Vente - Echange - Réparations Accessoires
 M. Bonaure, 24, rue Clemenceau

A vendre ou échanger contre alimentation : COSTUME jeune gens 15-17 ans, état neuf ; CULOTTES lainage ; TOILE blanche ; PULL-OVER garconnet 10-12 ans, état neuf ; COSTUME première communion, neuf.
 M. Reygasse, 10, rue Caviolle, Cahors.

Etude de M^e Lucien MOURGEON, avoué près le Tribunal Civil de Gourdon (Lot)
VENTE SUR LICITATION
 (Avec baisse de mise à prix)
FRAIS EN DIMINUTION DU PRIX
 L'adjudication aura lieu à l'audience des criées du Tribunal Civil de Gourdon (Lot) le LUNDI 19 JUIN 1944 à 10 heures 1/2

En vertu d'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de Gourdon (Lot) le vingt-huit février mil neuf cent quarante-quatre, enregistré et signifié :
 A la requête de : Mademoiselle Clotilde-Eugénie-Georgia-Marguerite HANIPAUX, célibataire majeure, sans profession, demeurant, 2, rue Saint-Louis, à Vichy (Allier), ayant M^e MOURGEON pour avoué.
 Contre : 1^o Mademoiselle Charlotte MAVIT, demeurant à Labastide-Murat (Lot), prise tant en son nom personnel que comme représentante de Mademoiselle Marie-Louise MAVIT, Rodolphe MAVIT, Madame Céline MAGOT, Veuve Marie-Joseph-Albert MAVIT (tous trois demeurant Calle-Alberti, numéro 582, à Buenos-Aires) (République Argentine), et Albert-Amédée MAVIT, demeurant Villa Dolores de Cordoba, province de Cordoba (République Argentine), en vertu d'un acte passé devant M^e Hector BARRE, notaire à Buenos-Aires (République Argentine), le trois juillet mil neuf cent trente-quatre ;
 2^o Monsieur Louis MAVIT, pharmacien, rue Centrale, à Nice (Alpes-Maritimes).
 Collocataires ayant M^e DARNIS pour avoué.
 Il sera procédé à la vente sur licitation des immeubles ci-après désignés.

DESIGNATION
Immeubles sis à Cahors

1^o Une maison d'habitation et sol, sis à Cahors (Lot), rue Feydel, numéro 5, paraissant portés à la matrice cadastrale de la dite commune sous les numéros 774 et 775 de la section N, pour une contenance de 63 centiares.
 La dite maison de dix mètres environ de façade, donnant sur ruelle sur le derrière, couverte en tuiles, ayant eau, gaz, électricité et composée : 1^o d'un rez-de-chaussée surélevé, comprenant trois pièces ; 2^o de deux étages, comprenant chacun cinq pièces (trois chambres, salle à manger, cuisine, W.-C.) ; 3^o grenier au-dessus ; 4^o cave en dessous ; le tout est desservi par un escalier central avec palier et est actuellement loué.

Immeubles sis à Labastide-Murat

2^o Une maison d'habitation et sol, sis au lieu dit « La Tuilerie », commune de Labastide-Murat (Lot), paraissant portés à la matrice cadastrale de la dite commune sous les numéros 57 et 55 de la section A, pour une contenance de 62 ares 80 centiares.
 3^o Une parcelle en nature de terre, sise au lieu dit « La Tuilerie », commune de Labastide-Murat (Lot), paraissant portée à la matrice cadastrale de la dite commune sous le numéro 54 de la section A, pour une contenance de 3 hectares 21 ares 80 centiares.
 4^o Une parcelle en nature de terre, sise au lieu dit « La Tuilerie », commune de Labastide-Murat (Lot), pa-

Il appela un taxi et y installa sa protégée.
 Mais au moment où il allait lui demander son adresse, elle eut un cri :
 — Oh ! j'ai oublié mes gants.
 — Ne bougez pas, je cours les chercher, dit-il s'empressant.
 Alors, vivement, elle se pencha vers le cocher et, tout bas, donna son adresse.
 Quand Quayne revint, elle prit les gants à travers la portière et lui tendit la main.
 — Adieu, Monsieur, et merci pour le tout. Merci de tout cœur !
 Quayne prit la petite main et la serra fortement.
 — J'espère bien que ce n'est pas un adieu dit-il.
 Mais avant qu'elle eût pu répondre, le taxi démarrait et s'éloignait rapidement.
 — Et son adresse ?...
 Impulsivement, Quayne fit quelques pas dans la direction prise par le taxi mais, comprenant l'inanité de sa poursuite, il s'arrêta, mortifié et agacé.

LIVRE II
CHAPITRE PREMIER
LAQUELLE DES DEUX NE COMPTE PAS ?
 « Qui donc fait attention au portrait d'une vieille femme ? »
 La question de savoir si Lady Suzanne Barzon commanderait ou non son portrait avait été agitée tout au long du déjeuner.
 A la fin, la spirituelle vieille femme, opposée à la chose, avait lancé à son mari cette apostrophe qu'elle estimait sans réplique :
 — Qui donc fait attention au portrait d'une vieille femme ?

LIVRES D'OCCASION
Mme ESTRADEL
 Achat, vente, échange
 31, Boulevard Gambetta
 (En face le lycée de jeunes filles)
 R.C. 4320 - C.P. 15.931 - Cahors

A vendre MANTEAU CUIR, T. 50, ét. neuf, 2 mant. 8 et 12 ans, exc. ét. BARBELE nf. Treillis 0 m. 50, nf. HARNAIS chev. trot. nf. Ecrire : Sarrazin, Cremps (Lot).

Occasion MOISSONNEUSE, bon état marche. Tous renseignements, s'adresser : M. Michard, forgeron, Gaillac (Lot).

Etude de M^e Lucien MOURGEON, avoué près le Tribunal Civil de Gourdon (Lot)
VENTE SUR LICITATION
 (Avec baisse de mise à prix)
FRAIS EN DIMINUTION DU PRIX
 L'adjudication aura lieu à l'audience des criées du Tribunal Civil de Gourdon (Lot) le LUNDI 19 JUIN 1944 à 10 heures 1/2

raissant portée à la matrice cadastrale de la dite commune sous le numéro 56 de la section A, pour une contenance de 11 ares 65 centiares.
 5^o Une parcelle en nature de lande, sise au lieu dit « La Tuilerie », commune de Labastide-Murat (Lot), paraissant portée à la matrice cadastrale de la dite commune sous le numéro 58 de la section A, pour une contenance de 2 hectares 69 ares 5 centiares.
 6^o Une parcelle en nature de lande, sise au lieu dit « La Tuilerie », commune de Labastide-Murat (Lot), paraissant portée à la matrice cadastrale de la dite commune sous le numéro 59 de la section A, pour une contenance de 43 ares 50 centiares.
 7^o Une maison d'habitation et sol, sis au lieu dit « Le Bourg », commune de Labastide-Murat (Lot), paraissant portée à la matrice cadastrale de la dite commune sous les numéros 395 et 399 de la section A, pour une contenance de 1 are 82 centiares.
 8^o Une parcelle en nature de lande, sise au lieu dit « Le Hasard », commune de Labastide-Murat (Lot), paraissant portée à la matrice cadastrale de la dite commune sous le numéro 3 de la section E, pour une contenance de 1 hectare 2 ares 10 centiares.
 9^o Une parcelle en nature de terre, sise au lieu dit « Le Hasard », commune de Labastide-Murat (Lot), paraissant portée à la matrice cadastrale de la dite commune sous le numéro 16 de la section E, pour une contenance de 1 hectare 79 ares 90 centiares.
 L'énumération qui précède n'a qu'une valeur énonciative et toute erreur pouvant provenir notamment de la réfection du cadastre ne saurait entraîner la responsabilité du poursuivant.

Le cahier des charges dressé par M^e MOURGEON avoué près le Tribunal civil de Gourdon (Lot), contenant les clauses, charges et conditions de la vente, a été déposé au greffe du Tribunal de Gourdon, où toute personne peut en prendre connaissance sans frais.
 En conséquence, il sera le lundi dix-neuf juin mil neuf cent quarante-quatre, à la requête de Mademoiselle HANIPAUX, susnommée, procédé à la vente aux enchères publiques des biens ci-dessus, au plus offrant et dernier enchérisseur.

LOTISSEMENT ET MISES A PRIX
 Les immeubles dont la désignation détaillée précède seront mis en vente en quatre lots composés et mis à prix comme suit :
Premier lot : Une maison d'habitation et sol, sis à Cahors (Lot), 5, rue Feydel, paraissant cadastrée sous les numéros 774, 775, section N, pour une contenance de 63 centiares.
Deuxième lot : Une maison d'habitation et terrain en nature de sol, lande et terre, sis au lieu dit « La Tuilerie », au bourg de Labastide-Murat (Lot), paraissant cadastrés sous les numéros 54, 55, 56, 57, 58, 59, section A, pour une contenance de 7 hectares-8 ares 80 centiares, sur une mise à prix de QUINZE MILLE FRANCS, ci... 15.000

Lord Philipp Barzon posa son regard sur le visage expressif de sa femme, si vivant, avec ses yeux spirituels et moqueurs dans le cadre de leurs sourcils bien arqués. Elle portait très haut sa tête fière, couronnée d'une chevelure encore épaisse, aux ondulations grisonnantes, et sa silhouette restait élégante et aristocratique.
 Un sourire vint à ses lèvres.
 Il savait que sa femme ne donnait à personne d'autre qu'elle-même le droit de la traiter en vieille femme, bien qu'elle approchât de la soixantaine.
 Et de fait, le qualificatif ne s'appliquait pas à cette petite femme si pleine de malice et d'entrain et qui semblait défier le temps.
 — Vieille ? répéta-t-il vivement, vous l'êtes mille fois moins que quantités de jeunes femmes modernes ! La plupart d'entre elles, sont blâsées sur toutes choses avant d'avoir atteint leur vingtième année, alors que vous gardez, vous, des enthousiasmes pour tout !
 Non, vraiment, vous ne serez jamais vieille, ma chère amie, conclut-il. Mais le seriez-vous, cela ne changerait rien à mon désir d'avoir votre portrait.
 Pour une fois, vous me permettez d'agir à ma guise, ajouta-t-il gentiment taquin, cela m'arrive si rarement !
 — Cela vous est arrivé au moins une fois !
 La réplique était malicieuse et charmante, car s'il avait longtemps et patiemment attendu qu'elle consentît à l'épouser, il avait enfin triomphé de sa volubilité.
 — Parce que les circonstances m'ont aidé ! protesta-t-il en riant.
 C'était vrai.
 Lady Burzon, après avoir passé la moitié de sa vie à refuser de l'épouser, ne s'était enfin rendue que quand la jeune fille qu'elle avait élevée et qu'elle considérait comme sa propre fille

Echangerais VELO GARÇONNET 8 à 10 ans, bon état, un pneu neuf, contre vélo homme d'occasion. Ecrire : MIQUEL, Sauliac-sur-Célé (Lot).

Au Lilas Blanc
FLEURS NATURELLES
ARTICLES FUNERAIRES
 19, Bd Gambetta, CAHORS, tél. 249

VENTE - ACHAT
 Propriétés Immeubles Fonds de Commerce
AGENCE IMMOBILIERE du QUERCY
 Ancienne Ag. Michélet
 131, Boulevard Gambetta, CAHORS

PAIEMENT DES FRAIS
 L'adjudicataire sera tenu, sous peine de folle-enchère, de payer entre les mains de M^e MOURGEON, avoué à Gourdon, dans les vingt jours de son adjudication, et ce en diminution de son prix, tous les frais faits pour parvenir à la vente, en ce compris les droits fixe et proportionnel prévus par l'article 29 du décret du vingt-neuf décembre mil neuf cent dix-neuf, modifié par le décret du deux août mil neuf cent trente.
 Il paiera en outre, à son avoué, dans le même délai et sous la même astreinte, mais en augmentation de son prix, les droits d'enregistrement, de déchéance de grosse, frais de transcription et autres.
 En cas de surenchère, les frais en seront payés par l'adjudicataire sur surenchère dans les huit jours de l'adjudication, en sus de son prix.
 Il est déclaré que tous ceux du chef desquels il peut être pris des inscriptions pour raison d'hypothèques légales seront tenus de les renouveller, sous peine de déchéance, avant la transcription du jugement d'adjudication.

AUTORISATION PREFECTORALE
Nul ne pourra se porter adjudicataire s'il n'a préalablement obtenu l'autorisation de M. le Préfet du Lot (loi du 16 novembre 1940). Il est recommandé de présenter les demandes d'autorisation dans le plus bref délai possible.
S'adresser aux avoués de Gourdon ou à un notaire.
 Fait et rédigé par l'avoué poursuivant, soussigné en son étude à Gourdon le deux mai mil neuf cent quarante-quatre. — L. MOURGEON, signé.
 Enregistré à Gourdon (Lot) le mai mil neuf cent quarante-quatre, folio... numéro... Recu : trente francs, par MONZIE, receveur, signé.

CAHORS, COUESLANT

l'avait quittée pour épouser l'unique neveu de Lord Burzon.
 Ce dernier avait alors argué de sa solitude pour l'apitoyer. Elle l'avait rabroué :
 — Moi aussi, je suis seule ! avait-elle riposté. Vous n'avez pas le monopole.
 — Mais moi, ce n'est pas ma faute, avait-il répliqué d'un ton à la fois résigné et si désespéré qu'elle avait été touchée et lui avait tendu sa main.
 — Eh bien ! soyons solidaires ensemble avait-elle dit, ajoutant avec son habituelle malice : Mais je refuse de me séparer de ma tribu !
 Elle appelait ainsi les nombreux chiens de diverses races, depuis les indigènes médis jusqu'aux plus glorieux primés des concours, dont elle aimait à s'entourer.
 Lord Philipp Burzon, qui avait horreur des chiens avait dissimulé une grimace et répondit avec un sourire résigné :
 — Eh bien, amenez-les tous. Il y a place pour eux à Burzon.
 Ce souvenir évoqué mit une lueur d'attendrissement dans leurs yeux.
 — Nous avons perdu beaucoup d'années de bonheur, grâce à votre maudit entêtement, Suzanne...
 — Peut-être aussi, avois-nous esquivé quelques querelles et quelques ennuis ! riposta-t-elle du tac au tac. Maintenant, du moins, nous n'avons plus assez d'années à passer ensemble pour penser à divorcer.
 Lord Philipp rassembla son courrier du matin et, quittant la table, se dirigea vers la cheminée où brûlait un joyeux feu de bois bien flambant.
 C'était un vieillard de haute taille, l'air aristocratique, et très bon sous un aspect un peu austère.
 Deux beaux lévriers, étendus devant le foyer s'écartèrent à son approche.
 (à suivre)